



## AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

Nom du Projet de Travaux	ÉQUIPEMENT EN TABLE-BANCS (230) ET BUREAUX DE MAÎTRE (08) POUR L'EP GOUVRAY ET À L'EP PIDIMIER DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
Localisation	EP GOUVRAY ET À EP PIDIMIER DANS LA COMMUNE DE MAGA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD
Numéro du Projet	N°002/2022/DDC/C-MAGA/CIPM-AG du 20 avril 2022
Délai d'Exécution (en jours calendaires)	soixante (60) jours
Financement	BIP MINEDUB EXERCICE 20222

- **Consultation du Dossier de Demande de Cotation**

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Maga et pour le compte ladite Commune.

- **Objet de la Demande de Cotations**

La présente Demande de Cotation a pour objet, la sélection d'une entreprise chargée de l'équipement en table-bancs (230) et bureaux de maître (08) à l'EP GOUVRAY et à l'EP PIDIMIER dans la Commune de Maga, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

- **Consistance des travaux**

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent, la confection et la livraison des équipements scolaires indiqués dans les écoles Publiques ci-dessus ciblées dans la Commune de Maga.

- **Participation et origine**

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais enregistrées dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services, par les services communaux dans le domaine d'intervention suivant : **Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs etc,...).**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

- **Langue de l'offre**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

- **Conditions de dépôt des offres**

9.1.2.1 Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Maga, Autorité Contractante.

9.1.2.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°002/2022/DDC/C-MAGA/CIPM-AG DU 20 AVRIL 2022 RELATIF A L'ÉQUIPEMENT EN TABLE- BANCS  
(230) ET BUREAUX DE MAÎTRE (08) À L'EP GOUVRAY ET À L'EP PIDIMIER DANS LA COMMUNE DE  
MAGA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME – NORD.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».**

• **Date et heure limite de dépôt des offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 11 mai 2022 à 13 heures
-------------------------------------	----------------------------

• **Ouverture des plis**

9.1. Les plis seront ouverts en séance par la **Commission interne de passation des marchés** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 11 mai 2022 à 14 heures
------------------------------------	----------------------------

Lieu d'ouverture des plis	Commune de MAGA
---------------------------	-----------------

9.2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

**10. Durée de validité de l'offre**

L'offre devra être chiffrée hors taxes et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission. Elle restera valable pendant une période de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Maga, le 20 avril 2022

**Le Maire**

(Autorité Contractante)

Ampliation :

- ✓ PNDP-Extrême Nord
- ✓ ARMP
- ✓ DDMINMAP MAYO-DANAY
- ✓ PRESIDENT CIPM-MAGA
- ✓ AFFICHAGE
- ✓ CHRONO

